

Acte d’engagement

PROCEDURE ADAPTEE

AE AC25MODULERS

|  |
| --- |
| **A - Objet de la consultation et de l’acte d’engagement.** |

**** Objet du marché : Prestations de redéveloppement et de tierce maintenance applicative du système modulers et services associés.

Référence de l’accord-cadre : AC25MODULERS

**** Codes CPV principaux :

|  |  |
| --- | --- |
| Services de maintenance des systèmes et services d’assistance | 72 25 00 02 |
| Services de développement de logiciels de technologies de l’information | 72 21 25 17 |
| Service d’analyse stratégique et de planification de systèmes ou de technologies de l’information | 72 22 21 00 |
| Service de conseil en systèmes informatiques et conseils techniques | 72 22 00 00 |

** Pièces contractuelles constitutives du marché public sont par ordre de prééminence :**

Par dérogation à l’article 4.1 du CCAG-TIC, en cas de contradiction, les pièces constitutives qui suivent prévalent dans l’ordre de priorité décroissant mentionné ci-après :

• La notification de l’accord-cadre ;

• L’acte d'Engagement réf AE AC25MODULERS et ses annexes en un original complété, daté et signé par une personne habilitée de plein droit à représenter la société dans la version résultant des dernières modifications éventuelles opérées par avenant :

o Annexe BPU/DPF (onglets Bordereau des Prix Unitaires et forfaitaires plafonds) valant annexe financière (Réf. BPU AC25MODULERS)

• Le présent cahier des clauses administratives particulières (CCAP AC25MODULERS) et son annexe Pénalités dont l'exemplaire conservé dans les archives de l'Ineris fait seul foi ;

• Les conditions générales d’achat de l’Ineris ;

• La charte fournisseur disponible sur le site internet de l’Ineris ([www.ineris.fr](http://www.ineris.fr) ) ;

• La charte de déontologie de l’Ineris

• Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP AC25MODULERS) et ses annexes dont l'exemplaire conservé dans les archives de l'Ineris fait seul foi ;

• Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG-TIC) applicables aux marchés techniques de l’information et de la communication approuvé par l’arrêté du 30 mars 2021, JORF n°78 du 1er avril 2021, texte n°22) et en vigueur à la date de la notification du présent marché public. (Ce document n'est pas joint au marché. Le Titulaire peut s'en procurer un exemplaire auprès de la Direction des Journaux Officiels ou sur le site du ministère des Finances, portail : [www.marches-publics.fr](http://www.marches-publics.fr) ;

• Les bons de commandes conclus sur la base de l’accord-cadre

• Les marchés subséquents conclus sur la base de l’accord-cadre

• Les actes spéciaux de sous-traitance et leurs avenants postérieurs à la notification du marché

• L'offre technique du Titulaire dans toute ses dispositions conformes aux documents qui précèdent

Le Titulaire reconnaît expressément avoir pris connaissance et accepté les documents ci-dessus.

Les conditions générales de vente du Titulaire, hormis celles issues de dispositions légales impératives, sont inopposables quelle qu'en soit la forme.

Sauf en cas d’erreur manifeste, en cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives de l’accord-cadre, il est expressément convenu entre les parties que les dispositions contenues dans le document de rang supérieur prévaudront pour les obligations se trouvant en conflit d’interprétation. Ces documents constituent l’intégralité de l’accord-cadre et des obligations de l’Ineris et du Titulaire.

Viendront s’ajouter aux documents constitutifs au fur et à mesure de leur passation, les marchés subséquents, et documents associés, passés sur le fondement de l’accord-cadre dans l’ordre décroissant de leurs dates de notification.

Toute clause portée dans la proposition ou documentation quelconque du Titulaire contraire ou modifiant les dispositions des autres pièces de l’Accord-cadre et des marchés subséquents est réputée non écrite. Les conditions générales du Titulaire sont en particulier concernées par cette disposition.

|  |
| --- |
| **B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.** |

**B1 - Identification et engagement du candidat :**

*(Cocher les cases correspondantes.)*

**** Identification du candidat :

Le candidat est un :

Candidat se présentant seul

Groupement conjoint avec mandataire solidaire dont le mandataire est :

Groupement conjoint avec mandataire non solidaire dont le mandataire est :

Groupement solidaire dont le mandataire est :

Groupement solidaire avec prestations individualisées dont le mandataire est :

|  |  |
| --- | --- |
| Nom commercial |  |
| Dénomination sociale |  |
| Adresse de l'établissement |  |
| Adresse du siège social |  |
| Adresse électronique |  |
| Téléphone |  |
| Numéro SIRET |  |
| Catégorie d'entreprise \* | Microentreprise \*  PME (Petite et Moyenne Entreprise) \*  ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) \*  GE (Grande Entreprise) \*  Autre (à préciser) : ..................................................  (SCOP, Artisan, Profession libérale, auto entrepreneur, EA, ESAT...) |

*(En cas de groupement, chaque membre du groupement doit fournir les renseignements ci-dessus, et le mandataire doit être clairement identifié.)*

**NOTA** : En cas de groupement, la présente rubrique sera dupliquée pour chacun des co-contractants supplémentaires et sera insérée autant de fois que nécessaire après celle-ci.

\* Article 3 du d**écret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique**

La catégorie des microentreprises est constituée des entreprises qui :

* d'une part occupent moins de 10 personnes ;
* d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui :

* d'une part occupent moins de 250 personnes ;
* d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

La catégorie des entreprises de taille intermédiaire (ETI) est constituée des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des petites et moyennes entreprises, et qui :

* d'une part occupent moins de 5 000 personnes ;
* d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.

La catégorie des grandes entreprises (GE) est constituée des entreprises qui ne sont pas classées dans les catégories précédentes.

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public (cf. Rubrique A), et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

engage la société ……………………… sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

Ou

L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

À livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

Sur la base des prix indiqués dans l’annexe Bordereau de Prix Unitaires Plafonds jointe au présent document.

et

Aux conditions de paiement précisées dans les pièces du marché.

**B2 –Répartition des prestations :** *(en cas de groupement conjoint d’opérateurs économiques.)*

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

Pour l’exécution du marché ou de l’accord-cadre, le groupement d’opérateurs économiques est solidaire.

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres****du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  | € HT |
|  |  | € HT |

**B3 - Compte (s) à créditer**

***(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.)***

*(En cas de groupement conjoint, indiquer les coordonnées bancaires de chaque membre du groupement.)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’établissement bancaire** |  |
| **Numéro de compte** |  |
| **Domiciliation** |  |
| **Titulaire du compte** |  |

**B4 - Avance***(*[*article R. 2191-3*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729901&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2391-1*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728493&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)***:**

Je renonce au bénéfice de l'avance :  NON  OUI

*(Cocher la case correspondante.)*

**B5 - Durée d’exécution du marché :**

Le marché est conclu pour une durée de 48 mois.

Et débute à compter de la date de notification de l’accord-cadre ;

L’accord cadre n’est pas reconductible.

**B6 – Sous-traitance :**

Je n’envisage (nous n’envisageons) pas de sous-traiter une partie des prestations

J’envisage (nous envisageons) de sous-traiter une partie des prestations

***B6.1. - Montant sous-traité désigné au marché***

L’annexe ou les annexes jointe(s) au présent acte d’engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations que j’envisage (nous envisageons) de faire exécuter par un (des) sous-traitant (s) et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance. Cette (ces) annexe(s) constitue(nt) une demande d’acceptation d’un (des) sous-traitant(s) concerné(s) et d’agrément des ***conditions*** de paiement.

***B6.2. - Montant sous-traité envisagé***

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de marché leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au pouvoir adjudicateur. Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nature des prestations sous-traitées | Nom de l’entreprise sous-traitante | Montant |
|  |  |  |
|  |  |  |

**Le montant total HT des prestations que j’envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de : …………€/HT**

***B6.3. – Créance présentée en nantissement ou cession***

Le montant HT de la créance maximale que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi de : ………………………………………………………………………………………………………………………………

**B7 - Délai de validité de l’offre :**

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l’avis d’appel public à la concurrence.

|  |
| --- |
| **C - Signature du marché ou de l’accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.** |

**C1 – Signature de l’accord-cadre par le titulaire individuel :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**C2 – Signature de l’accord-cadre en cas de groupement :**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(*[*article R. 2142-23*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2342-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*:

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

Conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

Pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

Pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

*(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

Ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

Donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

Donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

Donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

|  |
| --- |
| D - Identification du pouvoir adjudicateur |

# Désignation du pouvoir adjudicateur :

1. **Ineris**
2. **Parc Technologique ALATA**
3. **60550 VERNEUIL-EN-HALATTE**
4. **FRANCE**

**** Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l’accord-cadre :

*(Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.)*

**Monsieur Raymond COINTE**

**Directeur Général**

**** Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’[article R. 2191-59](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729737&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique, auquel renvoie l’[article R. 2391-28](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728411&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du même code (nantissements ou cessions de créances)

*(Indiquer l’identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)*

**** Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

*(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)*

Agent comptable de l’Ineris

Monsieur Olivier MALFAIT-MICHEL

Parc Technologique ALATA

60550 Verneuil en Halatte

Tél : 03.44.55.61.90

|  |
| --- |
| **E - Décision du pouvoir adjudicateur** |

**La présente offre est acceptée.**

Elle est complétée par les annexes suivantes :

*(Cocher la case correspondante.)*

Annexe BPU Bordereau des Prix Unitaires Plafonds dûment signé par le candidat

Annexe DPGF Décomposition du Prix Global et Forfaitaire dûment signé par le candidat

Annexe … relative à la présentation d’un sous-traitant (ou DC4) ;

Annexe … relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;

Annexe … relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;

Autres annexes *(A préciser)* :

Le présent marché est conclu :

Pour le montant ferme et forfaitaire de correspondant à la tranche ferme.

Son montant maximum ne pourra dépasse 220 000 euros/HT sur toute sa durée.

Ce montant plafond est donné à titre indicatif et ne constitue en aucun cas un engagement de l’Ineris.

Verneuil-en-Halatte, le

Monsieur Raymond COINTE

Directeur Général de l’Ineris

**ANNEXE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES et/ou FORFAITAIRES PLAFONDS**

Copier/Coller ici votre/ vos BPU